

Vous souhaitez réserver en ligne ? Rendez-vous sur [www.nautisme.pays-iroise.bzh](http://www.nautisme.pays-iroise.bzh)

Vous souhaitez réserver par courrier ? Retournez-nous cette fiche d'inscription complétée et signée, accompagnée du règlement intégral (chèques, chèques-vacances ou espèces) à : Pays d'Iroise Communauté - Nautisme en Pays d'Iroise - Zone de Kerdrioual - CS 10078 - 29290 LANRIVOARE

## ▶ STAGE

Centre nautique :

Plougonvelin  Ploudalmézeau  Plouarzel  Landunvez

Intitulé du stage : \_\_\_\_\_

Date : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Matin  Après-midi

## ▶ COORDONNÉE DU STAGIAIRE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

A compléter si modification depuis dernière inscription

Adresse permanente \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'urgence \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

## ▶ ENGAGEMENTS ET AUTORISATIONS

Je soussigné(e), nom \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_

Parents  Grands-parents  Autres \_\_\_\_\_

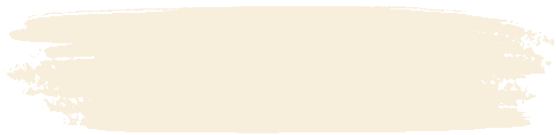
1. inscrit et autorise le stagiaire cité ci-dessus à participer aux activités de Nautisme en Pays d'Iroise
2. certifie sur l'honneur qu'il ne présente aucune contre-indication à la pratique des sports nautiques. J'atteste en outre qu'il est apte à s'immerger et nager 25 mètres sans reprendre pied (\*pour les enfants 4-7ans, lire les CGV).
3. accepte les frais de dossier et qu'aucune modification de l'inscription ne pourra être accordée **72H avant le stage**.
4. déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso, du règlement intérieur de Nautisme en Pays d'Iroise et du dispositif de surveillance et d'intervention.

J'autorise  Je n'autorise pas le chef de centre à faire pratiquer toute intervention médicale d'urgence

J'autorise  Je n'autorise pas le mineur à quitter le centre par ses propres moyens

Signature de l'intéressé précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé".

Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_



## ► RÉGLEMENT

CB : \_\_\_\_\_ €  
ESPECES : \_\_\_\_\_ €  
CHÈQUES-VACANCES : \_\_\_\_\_ €  
CHÈQUE N° \_\_\_\_\_ : \_\_\_\_\_ € (à l'ordre : "Régisseur des recettes NPI")  
LE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ NOM DU PAYEUR : \_\_\_\_\_

Aucune inscription ne sera prise en compte sans dossier complet.

## Conditions générales de Vente

### Modalités d'inscriptions

**Jeunes enfants :** Les pratiquants entre 4 et 7 ans inclus, ne pouvant fournir l'attestation de natation ou ne pouvant attester de cette capacité par leur responsable légal au moment du stage devront porter un gilet de sauvetage (100 newtons, assurant le retournement) fourni par Nautisme en Pays d'Iroise

**Réservation :** Nous ne prenons aucune réservation ferme par téléphone. La réservation est subordonnée à la réception de votre fiche d'inscription dûment complétée et signée, accompagnée du règlement intégral de votre activité. Nautisme en Pays d'Iroise se réserve le droit de refuser tout stagiaire dont le dossier est incomplet le 1er jour du stage.  
**Règlement :** CB, chèque (à l'ordre "Régisseur des recettes NPI" débité dans les 15 jours), chèque vacances papier ou connect, coupons sport, espèces, ainsi que le paiement en ligne sur Internet.

**Réductions :** Une réduction de 10% sur le 3ème stage le moins cher acheté, puis une réduction de 15% sur le 6ème et le 9ème sont appliquées, sur une même saison, pour un même compte.

**Assurance :** NPI est assuré en responsabilité civile, notamment en responsabilité civile navigation. En complément, vous pouvez souscrire à une assurance personnelle, type « individuelle accident » ou « accident de la vie » auprès de votre assureur.

**Droit à l'image :** Sauf avis contraire formellement exprimé de votre part, Nautisme en pays d'Iroise est autorisé à utiliser les images représentant le stagiaire (mineur ou majeur) inscrit ci-dessus pour des supports de communication (papier, internet, vidéo) faisant l'objet d'une large diffusion nationale ou internationale. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée du stagiaire.

### Responsabilités

**Mineurs :** Les parents ou représentants légaux doivent obligatoirement accompagner les enfants jusqu'au centre nautique et s'assurer que leur enfant a bien été pris en charge par son moniteur. L'habillement se fait sous la responsabilité des parents ou représentants légaux. Les enfants non récupérés à la fin du stage sont confiés à un moniteur. Cette prestation vous sera facturée 20 euros par demi-heure.

**Effets personnels :** Nous déclinons toute responsabilité en cas de bris, de perte ou vol d'effets personnels de quelque nature que ce soit dans le centre nautique, ses abords ou en activité.

**Transfert de garde :** Lors d'un stage, chaque stagiaire accepte le transfert de garde, de l'embarcation nautique qui lui est confiée durant les horaires du stage auquel il participe.

### Modification ou annulation

**Modification de votre fait :** Pour toute modification avant la date de début du stage, il vous sera facturé 20 euros de frais de dossier. Aucune modification ne pourra être accordée 72H avant le stage.

**Annulation de votre fait :** En cas d'annulation à l'initiative du stagiaire ou de son représentant légal, il ne sera procédé à aucun remboursement. Toutefois, en cas de force majeure (maladie, blessure), le centre peut rembourser les séances restant à courir, déduction faite des frais de dossier de 30 euros : une demande écrite accompagnée d'un justificatif (certificat médical) et d'un RIB, doit être faite. Si votre demande est acceptée, la perception procédera au remboursement dans un délai de 3 mois.

**Annulation du fait de Nautisme en Pays d'Iroise :** Le centre nautique peut être contraint d'annuler un stage ou une séance (sur décision du chef de centre ou en cas d'insuffisance de participants : 4 minimum). En cas d'annulation totale d'un stage, les sommes versées seront intégralement remboursées, sans indemnités, sous 3 mois. Un autre créneau horaire ou une autre formule vous sera toutefois préalablement proposé. En cas de suspension ou d'annulation d'une séance en mer, il ne sera procédé à aucun remboursement. Nautisme en pays d'Iroise s'engage alors à assurer les cours à terre ou à les reporter le samedi de la même semaine. Par ailleurs, Nautisme en Pays d'Iroise se réserve le droit d'exclure un stagiaire pour manquement grave au règlement.

### Réclamation

Toute réclamation ou suggestion relative à l'organisation ou au déroulement d'un stage doit être adressée, accompagnée des éventuels justificatifs à l'attention du Responsable Services à la Population, en précisant votre identité complète, la prestation concernée, le lieu et la date ;

- Par courrier : Pays d'Iroise Communauté – Service NPI – Zone de Kerdrioual – CS 10078 – 29290 LANRIVOARE
- Ou par mail : [npi@ccpi.bzh](mailto:npi@ccpi.bzh)

A l'issue de cette opération et à défaut de réponse satisfaisante, ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours de notre part, vous pouvez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel) en faisant référence au contrat NAUTISME EN BRETAGNE.

